

Vu le code de l'éducation et notamment les articles L712-1 à L712-6-1 et l'article L719-7
Vu les statuts en vigueur de l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'université Jean Monnet réunie le 14 février 2025 décide :

<p>ACTE ADMINISTRATIF</p> <p><i>Acte 14-2025</i></p>	<p>DELIBERATION POUR AVIS</p> <p>Subventions aux associations étudiantes de l'IUT de Saint-Etienne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Championnat de France des IUTs - Projet Food Student Lockers (banque alimentaire).
--	--

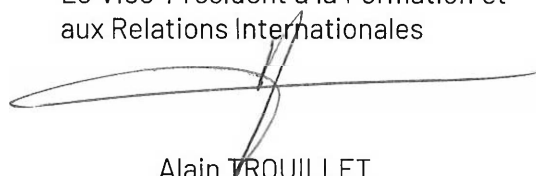
La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire donne un avis favorable sur la délibération relative aux subventions aux associations étudiantes de l'IUT de Saint-Etienne :

- Championnat de France des IUTs
- Projet Food Student Lockers (banque alimentaire).

Document annexé.

A Saint Etienne le 18 février 2025

Pour le Président et par délégation,
Le Vice-Président à la Formation et
aux Relations Internationales



Alain TROUILLET

MEMBRES : 35
QUORUM : 18

REPRESENTES : 06

PRESENTS : 16

POUR : 22

CONTRE : 00

ABST : 0

EXTRAIT DU PROCES VERBAL

Conseil de l'Institut Universitaire de Technologie du 11 février 2025

POINT 6 - Subventions aux associations et bourses Grenade

Deux demandes complémentaires sont présentées en termes de subvention aux associations :

Championnat de France des IUTs :

L'IUT a prévu de participer au championnat de France des IUT cette année. L'encadrement des joueurs est assuré par le SUAPS (Romain Jérôme). L'évènement aura lieu le 20/03 à Bourges (départ le 19, retour le 21), la constitution des équipes en cours avec :

- Equipe foot masculin
- Equipe rugby masculin
- Equipe rugby féminin
- Equipe basket féminin

Projet Food Student Lookers (banque alimentaire) :

Ce projet a été mis en place depuis le 1er septembre 2023 avec :

Année 2023/2024 : 12 bénéficiaires à l'année + quelques aides ponctuelles

Année 2024/2025 : 12 bénéficiaires à l'année + quelques aides ponctuelles

Les subventions déjà votées sont insuffisantes, il est donc demandé un complément de subvention de 700€ (100€ adhésion + 15€ par livraison + montant au poids).

Association	N° association	Subvention demandée	Projet / Remarques	Part fixe	Part variable	Total
Association sportive			Coupe de France des IUT		1000	1000
Bureau des étudiants	W423000932	450	projet Student Food Lockers		700	700
					TOTAL	1700

A. Defour demande pourquoi on verse à l'association sportive si l'IUT prend en charge les frais.

M. Forissier indique que le dossier n'étant pas finalisé, l'IUT pourra prendre en charge facilement les frais de transport suivant les impératifs de la comptabilité publique mais qu'il sera peut-être plus souple que l'association se charge des frais d'hébergement et/ou de repas. L'association avait demandé par ailleurs une subvention de 500€.

L. Mari met au vote les 2 subventions :

Contre	Abstention	Décision
0	0	Adoption

Demande de vote également sur les mobilités courtes à Granada :

J. Strignano présente le projet qui concerne la SAE « piloter un projet aux fonctions support de l'entreprise » de 3^{ème} année de BUT GACO parcours Management des Fonctions Support, soit 23 étudiants. Cette SAE étant particulièrement transversale et étant réalisée sur toute l'année de BUT3, elle permet d'aborder de multiples points d'ancrage en gestion tels que la gestion d'une entreprise à travers le marketing, la finance, les ressources humaines, la logistique, la production et la RSE, complétée par une dimension internationale. Ce projet est particulièrement pertinent car il est transdisciplinaire entre le département GACO et l'université de Grenade (UGR). Il permet de travailler en autonomie et de développer les relations avec l'université de Grenade. De plus, il inclut un aspect linguistique puisque les étudiants devront travailler en équipe avec des étudiants espagnols, et donc communiquer en anglais

et/ou en espagnol. Il va aussi permettre aux étudiants de découvrir une autre culture, notamment au niveau des modes de travail et d'organisation. Ce projet se passera en plusieurs temps, avec la **semaine du 10 mars 2025**, l'accueil des étudiants de l'Université de Grenade à Saint-Etienne et le démarrage du jeu d'entreprise CESIM Hospitality. **Durant les semaines suivantes**, une demi-journée par semaine de travail est prévue en visio-conférence en équipe afin de réaliser 3 simulations supplémentaires sur CESIM pendant les périodes IUT. Puis la semaine du 19/05, nos étudiants se déplaceront à Grenade pour un travail en RH/Management.

Un financement a été obtenu de la région Auvergne-Rhône-Alpes sur l'appel à projet PAI Green Mobility pour des mobilités étudiantes et des personnels (15 000 euros), l'achat de logiciels (1500 euros) et du tutorat étudiants (1400 euros).

Il est demandé de voter une bourse de mobilité de 400 euros par étudiants pour le financement d'une partie des frais de transport et frais de mission (hébergement, repas, etc.)

A. Verchère : Qu'est-ce qui justifie un « Green mobility » ?

J. Strignano : Le jeu d'entreprise est tourné autour de la RH et de la RSE, ce qui valide l'appel à projet. Du tutorat étudiant est compris.

L. Mari : Quel statut ont les étudiants ?

J. Strignano : Il s'agit d'étudiant en alternance et le choix a été fait pour leur permettre une mobilité internationale qui n'existe pas dans leur cursus.

S. Riou : Est-ce que le partenariat avec Grenade est ancien ?

J. Strignano : Il a été généré en 2015 (Arqus), les liens tissés sont forts avec la mise en place d'un double diplôme avec BUT GACO.

L. Mari met au vote cette bourse de mobilité de 400 euros par étudiants :

Contre	Abstention	Décision
0	0	Adoption